



CHARTRE DES ÉQUIPES

Comme toute association sportive, le Golf Club Rochefort Océan s'attache à organiser au mieux le fonctionnement des équipes qui le représentent.

Il engage les équipes dans diverses compétitions.

- Il organise la constitution des équipes.
- Il règle les droits d'inscription des équipes (un reste à charge peut toutefois subsister pour les joueurs selon les compétitions).
- Il peut être amené à prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement lors de rencontres régionales ou nationales dans la limite de budgets préétablis et validés par le Conseil d'Administration du Club.
- Il participe au financement de la tenue des joueurs.
- Il peut participer, via des tarifs préférentiels, au financement des entraînements des équipes.

Un joueur inscrit en équipe bénéficie donc d'avantages concrets :

- Il participe à des challenges internes.
- Suivant les niveaux de jeu, il est prioritaire pour participer à des compétitions par équipe sur des terrains extérieurs avec des conditions tarifaires préférentielles.
- Il bénéficie d'une participation de l'association pour l'acquisition d'une tenue.
- Il peut bénéficier de séances d'entraînement en équipe à tarif préférentiel.

En contrepartie de cette participation matérielle et financière, les joueurs des équipes sont tenus à des engagements, à un état d'esprit et au respect de règles indispensables pour valoriser l'image du club et assurer un fonctionnement harmonieux des équipes.



La présente charte des équipes a pour objectif de rappeler ces règles aux joueurs qui font acte de candidature pour les équipes. En toute connaissance de cause, les joueurs s'engagent à les respecter sans réserve.

La charte s'applique à **toutes** les équipes constituées au sein du club.

Elle distingue, sur certains points, des particularités liées aux contextes dans lesquels évoluent les différentes équipes :

Depuis la rédaction de son projet associatif en 2020 et la multiplication de ses équipes comme levier d'intégration et d'apprentissage, le GCRO différencie la "vocation animation" de "la vocation sportive" pour ses équipes.

Dans une logique d'animation, le principe de participation de tous est prépondérant.

Dans une logique exclusivement sportive, le principe de sélection est prépondérant.

La charte est connue de tous par affichage au club et sur le site du GCRO. En conséquence, le joueur qui s'inscrit dans une équipe en accepte tacitement les termes.

Les conditions de base à remplir avant de s'inscrire dans les équipes

- Être licencié FFG et à jour des formalités médicales.
- Être adhérent à l'association sportive GCRO.
- Être abonné au Golf Bluegreen Rochefort Océan.

Composition des équipes- Sélection des joueurs

Suivant le potentiel d'accueil, le GCRO peut décider de critères pour la constitution de ses équipes.

Suivant leur niveau de jeu (reflété par l'index), les joueurs volontaires seront orientés vers les unes ou les autres des équipes.

De même, des critères de performance pourront être décidés pour la participation aux compétitions extérieures.



- Ces critères sont variables en fonction des compétitions, suivant les règlements.
- Des épreuves de sélection peuvent être organisées pour le choix des joueurs qui représentent le club aux compétitions de ligue (promotion, division).

Partage de valeurs communes

La logique qui prévaut dans les équipes est une logique sportive ; chaque joueur doit faire passer l'intérêt commun de l'équipe et du club avant les considérations personnelles.

Le joueur s'engage :

- A respecter ses engagements de présence
- A respecter les décisions du capitaine d'équipe.
- A participer aux matchs auxquels il est convié sans distinction matchs extérieurs / matchs à domicile.
- A communiquer régulièrement sur ses disponibilités et son état de forme physique et sportive.
- A participer, le cas échéant, aux compétitions de sélection.
- A participer aussi souvent que possible aux rencontres, aux événements organisés au sein du club pour fédérer les équipes.
- A respecter les consignes de jeu.

Etat d'esprit, solidarité, progression

La performance d'une équipe ne résulte pas de la seule addition des capacités individuelles de ses joueurs. C'est aussi l'esprit d'équipe qui génère le résultat : vouloir progresser ensemble, vouloir gagner et savoir perdre ensemble.



Identité, représentation

Les joueurs sélectionnés pour des rencontres d'équipes "interclubs" ou des compétitions officielles extérieures représentent le Golf Club Rochefort Océan. Ils sont garants de son image et de sa réputation.

Le joueur s'engage :

- A un comportement irréprochable quant aux respects des règles du jeu et de l'étiquette.

Tout manquement à cet engagement entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du joueur pour l'année.

- Au port de la tenue du club, en état impeccable.

Vie de l'équipe

La vie d'une équipe, la convivialité indispensable entre ses membres, impliquent le respect de règles simples et évidentes. Les quelques points ci-dessous n'en constituent pas une liste exhaustive.

Le joueur s'engage :

- A participer aux frais de déplacement du joueur qui prend son véhicule.
- A participer aux repas en fin de compétition lorsque ces repas sont indispensables à l'équilibre financier des clubs en l'absence de green-fees ou en cas de réductions tarifaires.
- A répondre aux sollicitations (mails, sms, appels) du capitaine ou des autres membres de l'équipe.
- A agir, de façon générale, pour faciliter le bon fonctionnement de l'équipe.

